

PREMIER TEMOIN A
DECHARGE (suite)

- R. Quand j'ai parti de l'armée j'ai fait le battage, je faisais du foin. Dans l'automne il n'avait plus besoin de moi, je suis parti je suis allé bûcher du bois. Là j'ai bûché du bois deux hivers. Dans l'été j'allais travailler chez les cultivateurs encore. Depuis un an je suis à l'emploi de mon beau-frère, il est seul avec sa femme, il a une quinzaine de vaches à tirer tous les jours.
- Q. Avant que l'agronome vienne vous dire de venir vous rapporter, aviez-vous déjà eu l'idée de vous rapporter?
- R. J'ai déjà eu l'idée mais j'attendais pour avoir quelque chose. Il y en a qui disaient qu'il y avait quelqu'un qui sortait. Mon beau-frère a rencontré l'agronome et il a dit ça: "Il est aussi bien d'aller se rapporter lui-même!" Là ils m'ont fait faire une application pour un six mois pour avoir une exemption.

TRANSQUESTIONNE PAR LE PROCUREUR:

- Q. Quel âge avez-vous?
- R. Vingt-quatre ans.
- Q. Quand vous êtes parti sans permission, est-ce que vous aviez l'intention de revenir?
- R. Oui, j'ai toujours eu l'intention de revenir.
- Q. Pourquoi n'êtes-vous pas revenu?
- R. Bien, je suis revenu là parce que j'ai su que c'était mieux de revenir que ça me payait pas de retarder. Je retardais, je savais pas.
- Q. Est-ce que vous êtes revenu simplement parce qu'on vous a dit ce que vous disiez tout à l'heure, que ceux qui revenaient seraient peut-être graciés?
- R. Je suis pas revenu seulement pour ça. Je sortais pas du tout, j'étais tanné de faire la vie que je faisais là.
- Q. Pourquoi reveniez-vous, dans quel but?
- R. Pour être libre, c'est-à-dire pour pouvoir sortir.
- Q. Est-ce que vous êtes revenu pour faire votre devoir de citoyen ou bien quoi?
- R. Pour faire ce que j'avais à faire.
- Q. Quand vous êtes revenu, comment étiez-vous vêtu?
- R. J'étais vêtu en civil.

13